

Objet : Réunion de la commission Données du CNIG du 19/12/2013.

Ordre du jour :

1. Examen pour approbation du document : « Eléments de méthode visant à analyser la liste des données géographiques enregistrées depuis le Géocatalogue et destinées au suivi d'INSPIRE », par P.Vergez et P.Lory,
2. Examen du projet de mandat du groupe technique « dématérialisation des documents d'urbanisme » rattaché à la commission données, par F.Salgé,
3. Présentation pour avis du standard servitude d'utilité publique (SUP) mis au point par le "groupe technique pour la dématérialisation des documents d'urbanisme" (le document est passé également en commission RMO pour avis sur sa compatibilité INSPIRE), par A.Gallais et F.Salgé,
4. Examen du projet de mandat de la sous-commission Référentiel à Très Grande Echelle, et retour suite à la 1ère réunion de cette sous-commission RTGE, par Yves Riallant,
5. Discussion autour de l'articulation avec deux autres groupes de travail existants : le groupe de travail sur la « Géo-Information pour la Mer et le Littoral » et celui relatif à « l'occupation du sol OCS Ge », articulation avec le COMOR également évoquée, par F.Salgé,

Document joint :

- 1 pièce jointe « note méthodologique » qui annule remplace celle précédemment envoyée le 5 novembre, et 3 fichiers Excel « dataset », et la présentation associée,
- 1 pièce jointe « mandat groupe technique DDU »,
- 1 pièce jointe « standard SUP » et la présentation associée,
- 1 pièce jointe « mandat GT RTGE »,
- 2 pièces jointes « mandat GIMEL » et « groupe de travail OCS Ge ».

Prochaines réunions de la commission Données :

- 20 mars 2014 de 10h30 à 13h00 à IGN-Saint-Mandé,
- 25 juin 2014 de 10h30 à 13h00 à IGN-Saint-Mandé.

Diffusion : Les membres de la commission Données, puis mise en ligne sur le site du CNIG.

Participants - Organisme	Participants - Organisme
Dominique Caillaud, président de la commission Alain Barry – MEDDE/DGALN Arnauld Gallais – CEREMA	Jean-Luc Biscop – MCC/DGP/DSIP Jean-Luc Fouquart – IGN Julien Meillon – IFREMER

Bertrand Clergeot – OGE Benoit Gourgand – CEREMA Brigitte Baccàini – INSEE Claire-Marie Cavaco– CR Basse Normandie Cyril Goulard – DGFIP Eric Langlois – SHOM François-Xavier Maréchal– AITF François Salgé – MEDDE Frédéric Bronnimann– CFDT	Laurent Breton – ONEMA Laurent Coudercy – ONEMA Marc Leobet – MEDDE/DRI Marie-Louise Zambon – IGN Olivier Banaszak – ACUF Pascal Lory – IGN /appui CNIG Pierre Vergez – IGN /appui CNIG Yves Riallant – AFIGEO
---	---

Date	Visa	Nom	Organismes
Relecteurs	07/01/2014	Participants	Cf liste participants
Validation	XX/01/2014	D.Caillaud	Président

1. « Eléments de méthode visant à analyser la liste des données géographiques enregistrées depuis le Géocatalogue et destinées au suivi d'INSPIRE » :

Présentation du document en pièce jointe « note méthodologique », par P.Vergez et P.Lory, qui annule remplace celle précédemment envoyée le 5 novembre, et 3 fichiers Excel « dataset ». Le fichier de présentation figure également en pièce jointe.

En préambule P.Lory rappelle que les derniers apports au document (par rapport à la version diffusée le 5 novembre) sont de 2 ordres :

- Pour ce qui concerne l'affectation des thèmes aux données, le document est bien dans une logique où c'est une évolution des déclarations des producteurs par les producteurs eux-mêmes qui est recherchée,
- Le document a également bien été rédigé dans une logique où il s'agira d'identifier des données de références (par comparaison à des données qui seraient des copies identiques) et non des producteurs de référence, plus concrètement l'idée est essentiellement d'éliminer les doublons.

Le document est ensuite présenté par P.Vergez : la liste se concrétisera par l'ajout de 3 colonnes à la liste des métadonnées, dans lesquelles s'inscriront les éventuels signaux d'approbation. La nouvelle liste doit servir de miroir où les producteurs pourront constater l'adéquation de leurs métadonnées. L'idée d'ajouter une colonne "producteur d'origine" est également avancée (à discuter en groupe de travail).

Questions/décisions :

- ⇒ La modification de l'en-tête de colonne « référent/doublon » par « original/doublon » est retenue.

- ⇒ La liste de données qui sera intégrée au rapportage de mai 2014 ne pourra bénéficier des effets de cette méthode pour cause du délai trop court, en revanche la liste de 2015 commencera à en bénéficier, la méthode à effet « miroir » impliquant forcément une certaine inertie.
- ⇒ Des questions autour de la donnée cadastrale ou de la donnée adresse font débat à cause de leur multiplication dans le Géocatalogue. Cependant, des réponses validées existent dans les guides de recommandation déjà publiés par le CNIG.

- guide de saisie des métadonnées,
http://inspire.ign.fr/sites/all/files/guide-saisie-metadonnees-inspire_prj12_1.pdf

- guide de gestion des catalogues.
http://inspire.ign.fr/sites/all/files/2012-08-20_guide-catalogues-md-inspire-v1.0.pdf

- ⇒ Il y a une attente sur la granularité des métadonnées. Rien n'a été décidé par manque de consensus au niveau des groupes de travail sur les métadonnées, mais il faudrait pouvoir identifier rapidement si la couverture d'une série de données est locale, régionale ou nationale (par un éventuel indicateur supplémentaire à ajouter aux métadonnées ?).
- ⇒ D. Caillaud propose une règle pour gérer la granularité :
 - Dans le cas de données identiques, celles couvrant la plus grande zone géographique serait retenue dans la liste,
 - Dans tous les cas, c'est la généalogie (ou traçabilité) qui fera la différence, la donnée de meilleure qualité généalogique serait conservée pour la liste.
- ⇒ Le groupe de travail qui établira les commentaires sur la liste devra être représentatif des métiers concernés par les différentes thématiques INSPIRE.
- ⇒ Un indice validateur de la présence d'une métadonnée approuvée pourrait être ajouté dans le Géocatalogue, de façon à écarter de la sélection toutes les métadonnées approuvées lors d'une prochaine évaluation en année n+1.

Décision :

La méthodologie proposée dans le document « Eléments de méthode visant à analyser la liste des données géographiques enregistrées depuis le Géocatalogue et destinées au suivi d'INSPIRE » est approuvée.

La mise en place d'un groupe de travail à compétences thématiques variées et ayant pour objectif d'établir les commentaires relatifs à la « liste des données » est décidée, les contributeurs volontaires membres de la commission données sont invités à se faire connaître.

2. Examen du projet de mandat du groupe technique « dématérialisation des documents d'urbanisme DDU » rattaché à la commission données :

F.Salgé présente le groupe de travail « dématérialisation des documents d'urbanisme » qui existe depuis 2011. Ce groupe est lié à la création du Géoportail de l'urbanisme qui va accélérer la dématérialisation de données de l'urbanisme (DDU). Ces données seront dès lors en attente d'une légitimité que le CNIG doit lui apporter. Une version définitive du mandat sera proposée lors de la prochaine réunion de la commission. En pièce jointe figure le projet de « mandat groupe technique DDU ».

Questions/décisions :

- ⇒ Dates de réunion et liste de diffusion seront ouverts aux membres de la commission données, en particulier le groupe de travail DDU se réunira le 11/02/14, et le 15/04/14.
- ⇒ La question de la granularité des métadonnées est à débattre dans ce domaine aussi.
- ⇒ Le mercredi 18 décembre, François Lamy, ministre délégué à la Ville, a présenté deux ordonnances, la première de ces deux ordonnances vise à améliorer les conditions d'accès aux documents d'urbanisme et aux servitudes d'utilité publique, notamment par la création d'un Géoportail de l'urbanisme :

http://www.territoires.gouv.fr/IMG/pdf/131218_ordonnance_geoportail.pdf

Décision :

Le groupe de travail « dématérialisation des documents d'urbanisme » est rattaché à la commission « données » du CNIG. L'animation et le secrétariat sont assurés par le CEREMA et la DGALN.

Un mandat finalisé sera rédigé pour présentation à la prochaine commission « données ».

3. Examen du standard « servitude d'utilité publique (SUP) » :

A.Gallais et F.Salgé présentent pour avis le standard « servitude d'utilité publique (SUP) » mis au point par le "groupe technique pour la dématérialisation des documents d'urbanisme DDU". Le document, qui figure en pièce jointe, est passé également en commission RMO pour avis sur sa compatibilité INSPIRE.

Le standard avait été créé par un groupe de travail précédent. Son modèle est parfaitement compatible à INSPIRE, tout en étant plus riche.

Il y a un gros enjeu de lisibilité des données numériques vis-à-vis des citoyens, puisque toute servitude publiée sur le Géoportail de l'urbanisme devra être opposable aux tiers.

Questions/décisions :

- ⇒ Les échéances fixées dans l'Ordonnance de fin 2013 sur le Géoportail de l'urbanisme sont en cohérence avec INSPIRE.
- ⇒ Les aspects organisationnels posent des problèmes : Toutes les réponses doivent être résolues pour 2020. Il faut faire reconnaître le travail de transfert effectué pour passer au numérique. Par ailleurs, les gestionnaires des servitudes ne sont pas toujours bien identifiés.
- ⇒ Dans le contexte des servitudes, les géomètres experts n'interviennent que dans les cas de contestations. Selon l'OGE, la notion «d'échelle» va progressivement s'effacer au profit de celle de «classe de précision».
- ⇒ Le CEREMA est chargé d'informer et d'accompagner les organismes concernés.
- ⇒ D.Caillaud exprime une nouvelle fois sa demande d'une lisibilité à la parcelle des servitudes, pour que cela serve à quelque chose.

Décision :

La commission Données est favorable à l'adoption par le CNIG du standard SUP.

4. Examen du projet de mandat de la sous-commission Référentiel à Très Grande Echelle :

Yves Riallant présente le projet de mandat de la sous-commission Référentiel à Très Grande Echelle, et fait un retour sur la 1ère réunion de cette sous-commission RTGE.

5 exposés complémentaires ont témoigné de cas représentatifs de situations très différentes (Collectivité urbaine, rurale, gestionnaires de réseaux...). Concernant cette très grande échelle, l'attente par rapport aux groupes de travail est forte. Dès le printemps 2014, un acte fondateur doit concrétiser la volonté des acteurs, pour qu'en juin soit validés les premiers documents.

Questions/décisions :

- ⇒ Les groupes de travail RTGE sont ouverts à tous les membres de la commission Données.
- ⇒ Il est souhaité que les objectifs de chaque sous-groupe de travail de la sous-commission RTGE soient explicités.
- ⇒ Les dates des commissions et sous-commissions seront planifiées, autant que faire se peut, de façon à favoriser les regroupements, même si les rythmes sont différents.
- ⇒ La cohérence de ces travaux à venir avec les exigences du COP de l'IGN est assurée.

Décision :

La sous-commission « RTGE » est rattachée à la commission « données » du CNIG. Le mandat est validé, et l'animation est assurée par Yves Riallant.

5. Articulation de la commission « Données » avec deux autres groupes de travail existants : le groupe de travail sur la « Géo-Information pour la Mer et le Littoral GIMEL» et le groupe de travail relatif à « l'occupation du sol OCS Ge » :

F.Salgé présente les mandats des deux groupes : le groupe de travail GIMEL et le groupe de travail OCS Ge. Les travaux de ces groupes seront naturellement portés à la connaissance de la commission « Données » du CNIG, et le fruit de ces travaux a vocation à être labellisé par le CNIG.

Le groupe de travail OCS Ge a pour objectif de faire émerger une nomenclature nationale en matière d'occupation du sol et des descriptions techniques de production. Il doit permettre de répondre aux besoins de l'état et des collectivités en matière de :

- Suivi de la consommation de l'espace,
- Maîtrise de l'étalement urbain (SCOT),
- liste non exhaustive...

Le groupe de travail GIMEL doit préciser le référentiel géographique pour la mer et le littoral, qui est devenu nécessaire pour répondre aux directives européennes (Directive stratégie des milieux marins, Directive cadre sur l'eau, future Directive sur la gestion intégrée des milieux maritimes...).

Questions/décisions :

- ⇒ Le groupe de travail OCS Ge est en amont du COMOR (Comité d'orientation projet OCS Ge). A partir de la nomenclature nationale établie par le GT, le COMOR va orienter la production OCS grande échelle de l'IGN.
- ⇒ La nomenclature nationale OCS sera présentée au CNIG pour labellisation,
- ⇒ Un premier document est prévu pour fin du premier semestre 2014.

Décision :

Les travaux des groupes de travail GIMEL et OCS Ge seront présentés (a minima) en commission données du CNIG pour avis.

Question d'information : Quelles différences entre COVADIS et CNIG ?

- ⇒ Les standard CNIG et COVADIS sont des standards conceptuels, ils sont indépendants de l'environnement informatique. Ceux de la COVADIS sont complétés par un modèle adapté à un ou des environnements informatiques particuliers.
- ⇒ Les protagonistes du MEDDE participent en général aux 2 entités,
- ⇒ La COVADIS travaille plus particulièrement sur les besoins de l'état,